Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DOUBLEMENT DES CAPACITÉS FERROVIAIRES LAUSANNE-GENÈVE

Première rencontre du comité stratégique « Léman 2030 »

Les autorités des cantons de Genève et Vaud, l'Office fédéral des transports et les CFF ont tenu hier leur première réunion pour concrétiser les investisse-ments destinés à augmenter les capacités ferroviaires entre Lausanne et Genève.

Le projet d'augmenter les capacités sur la ligne ferroviaire Lausanne - Genève entre dans une phase concrète. La première rencontre du comité stratégique qui cha-peaute le projet a eu lieu hier après-midi. Elle a réuni les cantons de Vaud et Ge-nève, l'Office fédéral des transports et les CFF. La rencontre a eu lieu en présence des conseillers d'Etat en charge des infrastructures des cantons de Genève et Vaud, Michèle Künzler et François Marthaler.

Après les votes favorables des Grands Conseils genevois (le 27 janvier) et vaudois (le 8 février), le préfinancement des travaux de la 4e voie Lausanne - Renens et le financement des études nécessaires à l'accroissement des capacités entre Lau-sanne et Genève sont maintenant assurés. Ces travaux, inscrits ou planifiés dans plusieurs projets nationaux, sont regroupés dans le programme « Léman 2030 » se-lon les termes de la convention du 21 décembre 2009.

« Léman 2030 » a deux objectifs principaux : d'une part le doublement du nombre de places assises entre Lausanne et Genève à l'horizon 2025, d'autre part l'introduction de la cadence au quart d'heure des trains régionaux dans le coeur des agglomé-rations lausannoise et genevoise. D'importants travaux d'infrastructure sont donc né-cessaires, notamment l'augmentation de la capacité des noeuds ferroviaires de Lau-sanne et de Genève.

Les études préliminaires et d'avant-projet ont désormais été lancées, grâce au finan-cement garanti par les cantons de Genève et Vaud. Les premiers résultats seront disponibles dès la mi-2012. Les CFF ont mis en place leur organisation de projet ; les équipes d'ingénieurs sont actuellement renforcées.

Les partenaires du projet (Cantons de Vaud et Genève, Office fédéral des transports et CFF) saluent cette fructueuse collaboration.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 mai 2011

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01 Vincent Krayenbühl, chef du Service de la mobilité, 021 316 73 70 Office fédéral des transports, Service de presse, 031 322 36 43 CFF, Service de presse, 051 220 43 43